



# Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale *Physique en Ile-de-France* du 22 novembre 2016

**Présents** : Jean-François Allemand, Maria Chamarro, Sylvie Hénon, Claude Pasquier, Laura Ledez, Nadine Yassine, Sabine Hoarau, Florence Gazeau, Stéphanie Mangenot, Benoit Doucot, Antoine Heidmann, Maria Luisa Della Rocca, Christophe Testelin, Arnaud Tourin, Emmanuel Trizac, Jean-Jacques Greffet, Jacques Le Bourlot, Cédric Enesa, Romain Anankine, Adrien Jeantet, Marc Joos, Martin G Lüling, Régine Perzynski, Jean-Marc Di Meglio

**Représentés** : François Daviaud représenté par Myriam Pannetier-Lecoer

**Excusés** : Etienne Augé, Joëlle Taieb, Ines Rodriguez Arias, Marios Petropoulos

Les différents points à l'ordre du jour ont été discutés. Le compte-rendu ci-dessous résume le résultat de ces discussions.

## **1) Présentation de la nouvelle composition du Conseil de l'ED**

Afin de répondre aux exigences de l'Article 9 de [l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](#), la composition du Conseil de l'ED a dû être modifiée et se compose désormais comme suit :

<https://www.edpif.org/fr/edpif/organisation.php>

## **2) Bilan des recrutements**

Le bilan des recrutements 2016 (données au 24 octobre 2016) est disponible sur cette page :

[https://www.edpif.org/documents/recrutement/Bilan\\_recrutement\\_2016.pdf](https://www.edpif.org/documents/recrutement/Bilan_recrutement_2016.pdf)

Y est également présenté le bilan global de l'année 2015.

## **3) Calendrier du concours 2017**

Le calendrier du concours de l'ED 2017 est disponible sur cette page :

<https://www.edpif.org/fr/recrutement/calendrier.php>

## **4) Bureau du concours 2017**

Le concours est géré par un bureau du concours comprenant : les quatre membres du directoire de l'école doctorale, quatre enseignants-chercheurs ou chercheurs issus des laboratoires de l'ED, provenant de chacun des établissements porteurs.

Changements par rapport au bureau du concours de 2016 : Jean-Marc Berroir (LPA) est remplacé par Jean-François Allemand (LPS-ENS). Gilles Montambaux (LPS-Orsay) quitte le bureau, fin du biseau avec Claude Pasquier (LPS Orsay). Le remplacement de Vincent Repain (MPQ) par Angela Vasanelli (MPQ) est voté.

La composition du bureau du concours 2017 est visible sur cette page :  
<https://www.edpif.org/fr/recrutement/jury.php#bureau>

Le Conseil de l'ED valide cette composition (24 pour, 1 abstention).

## **5) Nouvel arrêté**

Lien vers l'arrêté :

<https://www.edpif.org/fr/edpif/reglementation.php>

Une discussion s'engage pour présenter les principales nouveautés de l'arrêté.

Il faudra mettre en place une évaluation des formations spécifiques proposées par l'ED.

L'explication de la modification de la composition du conseil est précisée.

Il y a une modification des modalités de suivi qui entraîne un besoin de modifier le guide du doctorant et le règlement de l'ED. Il est précisé l'existence d'une convention de formation à signer en début de thèse.

Le texte modifie également la composition des jurys. Une discussion s'engage sur la possibilité d'une année de césure.

## **6) Guide du doctorant**

Le guide du doctorant a été modifié afin d'être conforme au nouvel arrêté.

Lien vers le guide :

[https://www.edpif.org/documents/Guide\\_du\\_doctorant/Guide-EDPIF\\_fr.pdf](https://www.edpif.org/documents/Guide_du_doctorant/Guide-EDPIF_fr.pdf)

## **7) Points divers :**

- Le directoire de l'ED fera un effort pour rendre disponibles et consultables sur le site des statistiques concernant le devenir des doctorants de l'EDPIF.

- Renouvellement de l'ED : le renouvellement de l'accréditation de l'ED en 2017 est évoqué. La question d'une modification éventuelle de son périmètre est abordée par JF Allemand. Pour P. Saclay C. Pasquier évoque une réunion de DUs à Orsay qui ont manifesté un désir de continuer avec l'EDPIF, ce que confirme E. Trizac. Les membres de Paris centre manifestent également leur désir de renouveler l'EDPIF dans sa forme actuelle. La réunion se conclut sans autre intervention.